

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 513 - Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 - ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10 - 6 mo's Fr. 20 - 1 an Fr. 40 - LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piquet (Genève).

Les investissements américains en Suisse, un cas extrême

A la fin de l'an dernier, « Wall Street Journal » (27.12.1965) consacrait un article aux perspectives, estimées peu réjouissantes, de l'économie suisse. Le grand journal financier new-yorkais montait en épingle les quelque 50 sociétés américaines qui avaient quitté notre pays pour des lieux économiques plus cléments (c'est-à-dire pour des pays moins frappés par l'inflation et les restrictions de crédit qui devaient y remédier). D'autres transferts étaient envisagés; un exode, quoi.

Ce printemps, le Conseil fédéral déclarait, en réponse à une question écrite du conseiller national Dellberg (socialiste valaisan) relative au volume des investissements américains en Suisse, que cette « pénétration étrangère » ne constituait qu'un « phénomène absolument normal de l'économie moderne tant qu'elle ne dépasse pas certaines limites ».

Le Conseil fédéral n'a pas jugé opportun de préciser quelles étaient ces limites; il n'est pas interdit pour autant de se demander si nous ne les avons pas laissées franchir. Car l'exode prêté par le WSJ n'a pas encore eu lieu, s'il doit jamais se produire.

Le volume des investissements

De 1950 à fin 1964, les investissements directs (apports d'argent frais soit sous forme de souscription en capital, mais à titre de participation dans la gestion d'une affaire, soit sous forme de prêts) des sociétés américaines en Suisse ont passé de 25 à 944 millions de dollars. Le mouvement assez lent d'abord, s'est accéléré vers 1960; depuis lors, les capitaux investis par les Américains dans notre pays s'élevaient à plus de 100 millions de dollars par an, atteignant même 270 millions de dollars en 1964.

Pour comprendre la portée de ce dernier chiffre, il faut le comparer à l'ensemble des investissements de tous les cantons suisses en travaux publics durant la même année; il en est presque l'équivalent: 1,3 milliard de francs.

Mais la comparaison internationale est plus intéressante encore. Les placements à long terme des Etats-Unis se répartissent entre les pays suivants, par ordre d'importance, en milliards de dollars:

Grande-Bretagne, 4,55; Allemagne, 2,08; France, 1,44; Suisse, 0,94; Italie, 0,85; Pays-Bas, 0,59; Belgique-Luxembourg, 0,45; Suède, 0,26.

En valeur relative, en se référant au produit national, la Suisse occupe incontestablement le premier rang. Elle n'est pas un cas particulier, mais un cas extrême. Comme le Conseil fédéral, le D^r A. Schaefer, président de l'UBS, ne trouve pourtant pas ces chiffres anormaux. Il minimise la pénétration étrangère en rapportant les investissements américains en Suisse (950 millions de dollars à fin 1964) aux placements des Suisses aux Etats-Unis (900 millions de dollars à la même époque). Comparaison pour le moins simpliste: car enfin le produit national brut de notre pays ne représente guère que la cinquantième partie de celui des USA!... L'incidence sur l'économie de l'un et de l'autre n'est donc pas la même.

La nature des investissements

Dans son recensement de février 1966, la « Wirtschaftrevue », numéro 71, dénombre quelque 550 sociétés américaines en Suisse. Leurs investissements sont de deux ordres: d'une part, comme partout en Europe, les secteurs-clés, les industries de pointe: automobiles, pétrole, alimentation,

chimie, calculatrices, etc. Pour la Suisse, à fin 1964, les placements se répartissaient comme suit: 52 millions de dollars dans l'industrie pétrolière, 158 millions dans les sociétés de fabrication. La mainmise est particulièrement forte dans le secteur énergétique. Mais nous sommes loges sur ce point à la même enseigne que l'Europe (cf. notamment « Newsweek », mars 1965).

En revanche, il faut remarquer que selon M. Schaefer (allocution devant l'assemblée générale de l'UBS du 4 mars 1966), 735 millions de dollars sont investis dans le commerce, l'administration. Ce sont des sociétés pour l'exploitation de brevets et de licences, des sociétés financières qui travaillent souvent hors de nos frontières. Prospèrent en particulier les consultants en « management », « engineering », « marketing », « advertising », « media-research », a.s.o., ce qui fait dire à M. Schaefer par contagion frangliste que c'est bon pour la propagande, le tourisme, et le... know-how!

Ça profite

On sait que le professeur Emil Küng, de Saint-Gall, a entrepris une enquête, à la demande d'entreprises étrangères ayant des filiales en Suisse pour démontrer la part qu'elles prennent à la prospérité suisse. Cette enquête qui concerne toutes les entreprises étrangères et pas seulement les entreprises américaines conclut sans équivoque. M. P.-A. Chevalier dans le « Journal de Genève » (déc. 1965) résume ainsi:

« La seule conclusion que l'on peut donner à cette enquête est celle-ci: Ne tuons pas la poule aux œufs d'or! »

Pour Lausanne, la manne aurait été, en 1963, de:

- 1,7 million de commissions bancaires,
- 4,2 millions d'impôts,
- 3 millions versés aux PTT.

A Genève, en 1965, selon le dossier du Département des finances, publié dans la « Tribune de Genève » par Gerald Sapey, l'apport des sociétés étrangères aurait été de:

- 22 millions d'impôts dus par les sociétés (impôts cantonaux, communaux et part de Genève à l'impôt de défense nationale),
- 18,2 millions d'impôts payés par les employés des dites sociétés.

Les sociétés étrangères ont donc, à Genève, payé le quart de la contribution totale des sociétés; la contribution de leurs employés représente le 7% des recettes totales de l'imposition sur le revenu.

A l'échelle suisse en 1963, la distribution fut de:

- 25 millions pour la Swissair,
- 35 millions pour les PTT,
- 11 millions aux banques (commissions),
- 25 millions primes d'assurances,
- 17 millions pour l'industrie hôtelière.

Ces chiffres nous confortent. N'ayons pas la mesquinerie de chercher ce que ces entreprises ont coûté à l'économie suisse (inflation stimulée, hausse des loyers, etc.). Incontestablement elles rapportent gros. Du même coup elles créent un lien de dépendance. Que ferait le Conseil d'Etat genevois si

Du Pont de Nemours menaçait de quitter le numéro 81 de la route de l'Aire?

Et quelle liberté de manœuvre nous laisse cette étroite dépendance, sur notre sol même, de la prospérité américaine, considérée en haut lieu comme « un phénomène absolument normal de l'économie moderne »?

Autres aspects: emprunts et drainage de la main-d'œuvre

On sait que la balance des paiements américaine étant déficitaire, le gouvernement des Etats-Unis a demandé aux entreprises de financer leurs investissements à l'étranger en empruntant sur place l'argent dont elles avaient besoin. Elles ont suivi ce mot d'ordre avec une discipline assez remarquable et non sans quelque sacrifice financier, le taux d'intérêt étant plus élevé en Europe qu'aux Etats-Unis. Ces besoins sont énormes. M. Koszul de la First National City Bank estimait à 900 millions de dollars le montant des émissions américaines en Europe pour 1966, et M. Schulthess (Crédit Suisse) à six milliards de francs les besoins américains de capitaux en Europe. D'où une hausse importante du taux de l'intérêt. On admet que les ponctions américaines ont fait monter le taux de l'intérêt non seulement sur le marché des euro-émissions, mais sur les marchés nationaux eux-mêmes de 0,75 à 1% (« Le Monde », 21 mars 1966). On comprend alors, quand on voit le taux européen passer à 6 1/2-7% pour des obligations à dix ans que l'emprunt 4 3/4% de l'Etat de Vaud n'ait pas été couvert!

On doit rappeler aussi pour donner toutes les pièces que nous exportons chaque année 130 savants et ingénieurs outre-Atlantique, après les avoir formés à grands frais (sur ce sujet, voir l'étude de l'OCDE: « Ressources en personnel scientifique et technique dans les pays de l'OCDE », Paris 1963).

Nous ne voulons pas par cet article ouvrir le dossier de l'anti-américanisme. Mais il faut être conscient, pensons-nous, du fait que les rapports entre notre pays et les Etats-Unis dont l'impérialisme économique est évident, se posent aujourd'hui, comme à tout pays européen, en termes nouveaux, et que nous sommes accrochés même plus que tout autre à la prospérité américaine dont les capitaux ont été séduits par les charmes de notre libéralisme et de notre... neutralité.

D. P.

Exportations horlogères

En avril 1966, l'industrie horlogère a exporté 5 337 200 montres représentant un montant de 164 millions de francs, alors qu'en mars de la même année, elle en exportait 5 674 100, valeur de 169,7 millions. A titre de comparaison notons, qu'en avril 1965, notre industrie horlogère avait placé à l'étranger 4 627 900 montres d'une valeur globale de 139,3 millions de francs.

Première émission en direct de la Lune

Si l'atterrissage en douceur du satellite américain « Surveyor » sur la lune a lieu selon le plan prévu, la télévision suisse diffusera en direct, jeudi matin, 2 juin, de 6 h. 30 à 8 h. 30, plusieurs images de la surface de la lune enregistrées par les caméras de TV du « Surveyor ». Au cours de cette émission les téléspectateurs verront — si l'opération réussit —

deux fois une partie du panorama et une fois le panorama entier qu'offre le paysage lunaire. Chaque émission durera de 20 à 35 minutes. Les images seront retransmises de la lune à Pasadena (Californie), puis, grâce au satellite de télécommunication « Early Bird », elles atteindront notre continent.

La circulation au Gothard



La circulation routière de Pentecôte a été particulièrement importante cette année, mais les embouteillages ont été heureusement rares. Le Gothard a fait exception cependant, car il a dû être momentanément fermé vendredi en raison d'importantes chutes de neige, ce qui a causé des retards aux stations de transbordement. Mais samedi et dimanche, comme le montre notre photo, la circulation a été fluide.

Conseil fédéral: Feu vert à la spéculation

Le Conseil fédéral a décidé mardi de proposer aux Chambres et au peuple le rejet de l'initiative du Parti socialiste et de l'Union syndicale suisse contre la spéculation foncière. Au cours d'une conférence de presse, M. von Moos, chef du Département de justice et police, dont on connaît l'esprit rétrograde, a justifié la décision en prétextant que le texte de l'article proposé par l'initiative se

heurte à une forte opposition. Le Conseil fédéral en propose le rejet, sans contre-projet. En même temps, il a chargé un groupe d'experts de préparer le plus rapidement possible une prétendue meilleure formule, c'est-à-dire que, en fait, il a donné le feu vert à la spéculation foncière et à l'inflation pour une bonne dizaine d'années encore.

Conseil national: Vote électrique?

A la session de juin des Chambres fédérales qui s'ouvre lundi, les groupes devront se prononcer sur une série de propositions visant à moderniser les méthodes de travail du Parlement. Le bureau du Conseil national, qui a examiné ces propositions au début du mois, ne les approuve qu'en partie. C'est ainsi qu'au sujet du vote électrique, les avis sont très partagés. Le secrétaire général de l'Assemblée fédérale a été chargé d'examiner quelles expériences ont pu faire les parlements dotés d'un tel système et à combien on estime le coût d'une telle installation. En attendant, les scrutateurs seront invités à se déplacer le long des traversées, pour compter les voix avec plus de sûreté.

Le bureau rejette la proposition de développer par écrit les interpellations, mais admet cette procédure, à titre facultatif, pour les motions et postulats. En revanche, le temps de parole pour développer une intervention personnelle pourrait être réduit de 20 à 15 minutes.

De même, les commissions pourraient remettre à l'assemblée des rapports écrits pour les objets d'importance mineure, mais le bureau s'oppose à ce que l'on renonce au système du double rapport, un en allemand et un en français.

Le bureau rejette aussi deux propositions visant à créer de nouvelles commissions permanentes: pour les questions d'énergie atomique et pour les sciences et la recherche.

Nos relations diplomatiques avec le Vietnam

Le Conseil fédéral a répondu, mardi, à une question écrite de M. Vincent (communiste), qui demandait:

« Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas qu'à la reconnaissance de l'Etat du Vietnam du Sud devrait correspondre la reconnaissance et l'établissement de relations diplomatiques normales avec la République démocratique du Vietnam? »

Dans sa réponse, le Conseil fédéral déclare:

« En 1926, le Conseil fédéral établit en ce qui concernait alors l'Indochine française un consulat à Saïgon. En

1958, à la suite de la démission du chef de ce poste, le Conseil fédéral se vit obligé de demander l'exéquatur pour un consul général de carrière. La République du Vietnam a considéré ce pas comme une reconnaissance. Depuis lors, la position de la Suisse à Saïgon n'a pas changé. Le Conseil fédéral a affirmé récemment que la nomination d'un ambassadeur Suisse à Saïgon n'entre pas en ligne de compte. Il n'existe par conséquent pas non plus de raison d'établir des relations diplomatiques avec la République démocratique du Vietnam. »

A travers le pays vaudois

COPPET: Disparition. — Au large de Coppet, on a retrouvé, dimanche, vide, un bateau à moteur, propriété de M. G. Blumenthal, directeur du garage « Alpina », à Lausanne. Tout fait supposer que le garagiste est tombé à l'eau et qu'il s'est noyé.

Une jeune fille se trouvait avec M. Blumenthal. Il s'agit de Josiane Durrussel, 18 ans. On craint qu'elle ne se soit également noyée.

FRANGINS: Facteur blessé. — Mardi vers 15 h. 15, sur une route communale, à Frangins, au lieu dit « en Trembley », M. J. Helfenstein, 18 ans, facteur postal, de Nyon, qui faisait sa tournée, à bicyclette, s'est jeté contre l'avant d'un fourgon, alors qu'il débouchait d'une propriété privée. Grièvement blessé à la tête, le cycliste a été transporté à l'Hôpital de Nyon.

Cela s'est passé dans notre pays

PENEY: Macabre découverte. — On a retiré du Rhône près du pont de Pénény, le corps d'un noyé. Il s'agit d'un Espagnol, M. Francisco Gutierrez, 34 ans, maçon à Genève, qui s'était noyé accidentellement le 15 mai, alors qu'il se baignait dans le fleuve près de la station d'épuration des eaux d'Aire en compagnie d'amis.

SIERRE: Contre un tracteur. — Alors qu'il roulait à moto sur la route Sion-Sierre, M. G. Zufferey, 45 ans, de Chalais, marié, père de famille, alla se jeter contre un tracteur stationné en bordure de chaussée à la suite d'une panne. Il ne tarda pas à succomber à ses blessures.

Ville du Locle

ÉMISSION D'UN EMPRUNT

5%

1966 de Fr. 8 000 000.—

destiné au financement de la construction d'un collège secondaire et de commerce et d'une station d'épuration des eaux usées.

CONDITIONS DE L'EMPRUNT

Durée: 15 ans maximum

Titres: de Fr. 1000.— et Fr. 5000.— au porteur

Cotation: aux principales bourses suisses

98,40 %

Prix d'émission plus 0,60 % timbre fédéral

Délai de souscription du 1^{er} au 8 juin 1966, à midi

auprès des sièges, succursales et agences des établissements désignés ci-après et des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse
Cartel de Banques Suisses

Banque Cantonale Neuchâteloise
Union des Banques Cantoniales Suisses



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique

le projet présenté par les bureaux d'architecture A.-E. Wyss, J.-R. Herod et R. Studer, au nom de la succession de M. Pierre Feissly, pour la création d'un attique dans un toit sinistré, à la rue Daniel-JeanRichard 9 (aménagement d'un logement de 4 pièces). Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2^e étage, Marché 18, du 24 mai au 8 juin 1966.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal, dans le délai mentionné ci-dessus.

Conseil communal.



Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

Tél. (039) 2 12 31
SERRE 61

Articles hyg.

1^{re} qual., 12 p. 4.50; lubrifié, 12 p. 6.50; assort., 24 p. 10.—. Expéd. discrète et rapide par

F. Widmer, case 54, Grand'Rue, 3000 Berne 8.

Votre cure de printemps

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!



Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par M. André Grabéty, architecte à Genève, au nom de la S.I. en formation représentée par M. Francis Pache, à Lausanne, pour la construction de deux bâtiments locatifs, commerciaux et industriels de 10 étages sur rez-de-chaussée + attiques, comprenant au total 173 appartements, à la rue de l'Est N^{os} 39 et 49.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2^e étage, Marché 18, du 1^{er} au 16 juin 1966.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL



Discrets
Rapides
Sans caution

Av. L.-Robert 88
La Chx-de-Fds
BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

OFFRES D'EMPLOI

Commune du Grand-Saconnex

Une inscription publique est ouverte pour le poste de

chef cantonnier

Cette fonction est fixée en catégorie 10 de l'échelle des traitements. Entrée en fonction le 1^{er} août 1966 (ou à convenir).

Les candidats doivent être aptes à organiser, surveiller et participer aux travaux d'entretien des routes (nettoyage, réfection, neige), terrains, parcs, cimetières, etc.

Ils doivent être de nationalité suisse.

Tous renseignements peuvent être demandés à la mairie, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 45 (samedi excepté).

Les offres de service doivent être adressées à la mairie du Grand-Saconnex d'ici au 15 juin 1966.

Le conseiller administratif délégué:
JEAN FIORAMONTI

La Clinique psychiatrique de Bel-Air, à Genève

cherche

une laborantine diplômée

pour le Service de recherches

Bonnes conditions de salaire et de travail - Semaine de 45 heures - Caisse de retraite.

Les renseignements relatifs au salaire peuvent être obtenus auprès du chef du personnel (tél. 36 13 60 - interne 305).

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées avant le 15 juin 1966 au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.



Compagnie des transports en commun La Chaux-de-Fonds

MM. les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

le vendredi 17 juin 1966, à 17 h., à la salle de l'Hôtel de la Feur-de-Lys (1^{er} étage), à La Chaux-de-Fonds, avec l'ordre du jour suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 1965.
2. Rapport du Conseil d'administration et des vérificateurs des comptes, approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 1965 et votations sur leurs résolutions.
3. Nominations statutaires.

Les cartes d'actionnaires, donnant droit de prendre part à l'assemblée générale, seront délivrées au siège de la société, avenue Léopold-Robert 77, 1^{er} étage, sur présentation des actions.

Le bilan, le compte de pertes et profits, ainsi que le rapport de contrôle, seront à la disposition de MM. les actionnaires au bureau de la compagnie dès le 6 juin 1966, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. La Chaux-de-Fonds, le 16 mai 1966.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissances

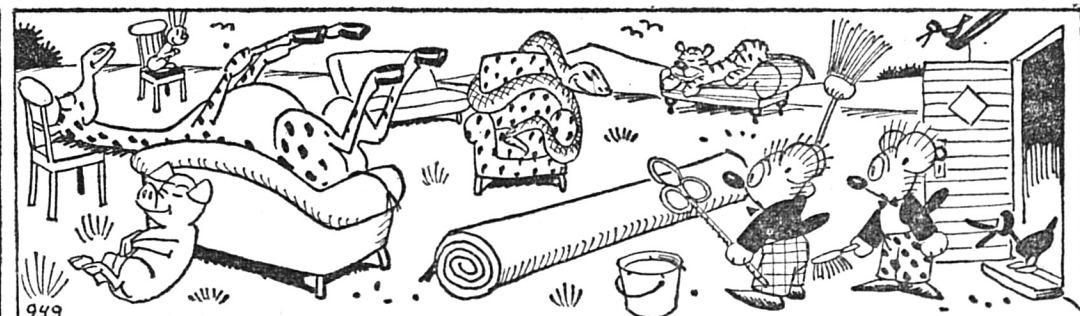
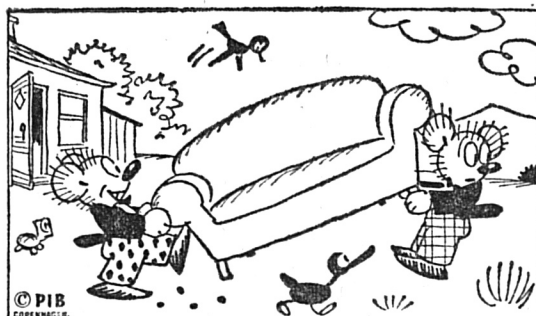
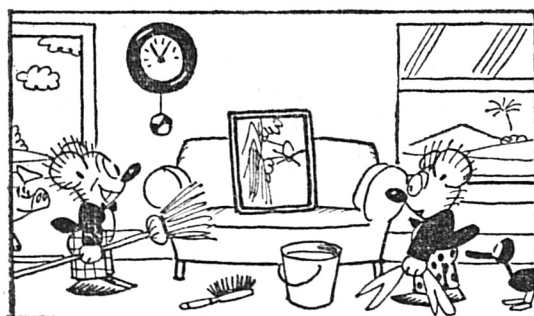
Graber René, fils de Roland, régleur, et de Concetta née D'Aprile.
Schwitzerlet Winda, fille de Michel-André, électricien, et d'Agnese née Damin.
Steiner Nicolas, fils de Walter, employé de commerce, et de Lucette-Andrée née Magnin.
Schläppi Jean-Luc-Pierre, fils de Jean-Pierre-Armand, technicien mécanicien, et de Marcelle-Antoinette née Girard.

Promesses de mariage

Genzoni René-Charles, chef polisseur, et Niehoff Brigitte-Elisabeth.
Courvoisier-Clément Jean-Pierre, directeur, et von Siebenthal Isabelle-Mireille.
Girardin Jean-Pierre-Gérard, électricien, et Stauffer Jacqueline-Nelly.

Mariages

Von Dinkelage Malte, mécanicien, et Haeffel Rosmarie.
Glauser Maurice-Henri, faiseur d'étampes, et Lapp Annemarie.
Molinier Pierre, manoeuvre, et Constant Simone-Alberte.
Kintzinger Hans-Peter, photolithographe, et Imboden Judith-Martha.
Bürki Hugues-Joseph-Albert, ingénieur technicien, et Grandjean Marlyse-Hendy.
Mottier François-Henri-Alexandre, horticulteur fleuriste, et Widmer Francine-Anne-Marie.
Faivre Jean-Claude-Luc, dessinateur GCAB, et Poffet Françoise-Jeanne.
Férigutti Ermes-Cesarino, vendeur, et Gremion Monique.
Jaquet Claude-André, étudiant, et Lederey Marie-Thérèse-Yvonne-Henriette.
Elienne Marcel-Paul, tailleur, et Müller Agatha-Franziska.



LES AVENTURES DE Bim et Bam

Bim et Bam font les grands nettoyages et Bim estime qu'il faut que ce soit fait à la perfection.

— Mettons dehors tout ce qui pourra se battre; comme ça, nous aurons plus de place dans la pièce, dit Bim.

— C'est vraiment nécessaire? proteste Bam déjà fatigué à cette pensée.

— Bien sûr, aide-moi. Ils portent donc les meubles dehors, puis lavent

les fenêtres, les murs, le plafond, savonnent bien par terre et se préparent à aller taper les meubles et les tapis qui sont dehors.

— Oh, c'est exagéré, as-tu jamais

vu chose pareille? s'exclame Bim vexé; pendant que nous nous usons au travail les autres animaux ne pensent qu'à se prélasser! Hé, vous les paresseux, filez de là, maintenant on va taper!

Deux étudiants moscovites parlent de la jeunesse soviétique

Dix-sept étudiants soviétiques sont actuellement les hôtes du Centre Bullier, où ils sont hébergés pendant leur stage d'un an en France. Deux d'entre eux, Valéry, 26 ans, étudiant en mathématiques, et Wladimir, qui est le dirigeant du groupe des stagiaires soviétiques, ont accepté de s'entretenir avec un représentant de « Tribune socialiste » sur les problèmes actuels de la jeunesse russe.

Wlad. — Nous sommes arrivés en France dans le cadre d'un échange gouvernemental qui se renouvelle chaque année depuis cinq ans. Nous sommes la cinquième génération de stagiaires soviétiques à Paris. Nous ne sommes pas tellement nombreux : dix-sept, nous représentons à peu près toutes les spécialités... Notre moyenne d'âge est à peu près de 27-28 ans.

Q. — Sur quels critères avez-vous été choisis ?

Wlad. — Nous avons demandé à faire partie du stage et, parmi toutes les candidatures, un organisme de l'Education nationale a choisi dix-sept stagiaires. Je pense que la question des langues a été déterminante...

Val. — Je ne crois pas que ce soit la question principale, car un dosage a été fait entre les diverses universités pour que tous les stagiaires ne viennent pas de Moscou.

Q. — La majorité des étudiants sont concentrés à Moscou ?

Wlad. — Enfin, une forte proportion, environ 30 %.

Q. — Quelles facilités sont accordées aux provinciaux pour venir dans la capitale ?

Val. — De toute façon, chez nous tous les étudiants ont une bourse, alors la question ne se pose pas de cette façon...

Bourse ou allocation d'études ?

Q. — Comment marche votre système d'aide gouvernementale aux étudiants ?

Val. — Tout d'abord, tous les étudiants y ont droit, le critère étant de réussir aux examens, de ne pas avoir de mauvaises notes. Puis il y a un autre critère : le revenu des parents. Si les parents ont un revenu assez élevé, l'étudiant n'aura droit à une bourse qu'à la condition que ses résultats soient excellents.

Wlad. — Il faudrait donner un chiffre précis : si je ne me trompe, 80 % des étudiants soviétiques disposent d'une bourse.

Q. — Quel est votre avis sur la position actuelle de l'UNEF qui demande une allocation d'études pour tous les étudiants français ?

Wlad. — C'est toujours difficile, pour un étranger, de juger une position dans un pays où il est reçu... Tout de même, je trouve qu'il est tout à fait normal de ne pas donner la bourse aux étudiants dont les parents peuvent payer les études.

Val. — D'après moi, ce n'est pas démocratique de tenir compte des liens entre les parents et les enfants. Pour moi, il faut surtout donner la bourse aux fils d'ouvriers et de paysans qui n'ont pas les moyens de continuer... D'ailleurs, chez nous, les orphelins ne sont pas contrôlés, n'ayant aucun autre moyen de continuer leurs études, ils reçoivent une bourse quelles que soient leurs notes.

Wlad. — D'ailleurs, l'Etat est prêt à verser des bourses pour la totalité des étudiants, s'il le fallait...

Jeunesse soviétique et politique...

Q. — Y a-t-il un fort engagement pour la politique parmi les jeunes ou peut-on parler de dépolitisation ?

Val. — Chaque période de développement de notre pays a vu surgir des questions principales et, jusqu'ici, les problèmes étaient politiques, mais maintenant ils sont surtout économiques, et, de ce point de vue, notre jeunesse, comme le reste du peuple, est plus tournée vers les questions économiques. C'est pourquoi un observateur occidental peut comprendre cela comme une certaine dépolitisation, mais, en fait, il s'agit seulement d'une autre sorte d'intérêt politique.

Wlad. — On ne peut pas diviser la conscience politique de notre jeunesse en économique et en politique... Maintenant, il s'agit, chez nous, d'appliquer la politique dans l'économie, et

quand nous parlons de participation des jeunes dans les organisations, cela s'exprime dans une participation à la vie quotidienne de notre peuple. Ainsi les étudiants vont périodiquement dans les kolchozes, dans les terres vierges, en Sibérie, travailler pour la géologie... Les jeunes ont construit une station hydraulique en Sibérie qui est maintenant patronnée par les Komsomols...

Q. — Comment entre-t-on dans un Komsomol ?

Val. — L'adhésion est, en général, collective. Ce n'est pas une décision individuelle, c'est une décision prise par la réunion d'un Komsomol d'une école, par exemple, qui décide si on mérite d'y entrer, mais c'est plus simple que pour adhérer au parti.

Q. — Y a-t-il d'autres organisations pour celui qui n'a été admis ni au parti, ni aux Komsomols ?

Val. — Oui, bien sûr, il peut adhérer à un syndicat pour lequel il suffit d'être un ouvrier... et puis les organisations sportives et culturelles pour lesquelles on ne demande aucune condition.

Jeunesse et culture

Q. — La diffusion de la culture est certainement l'une de vos plus grandes réussites, est-ce que les jeunes participent beaucoup aux activités culturelles ? (Je veux dire les travailleurs, parce que pour les étudiants c'est plutôt naturel.)

Val. — Les jeunes qui n'étudient pas participent plus que les étudiants, parce que les étudiants sont très occupés, et les ouvriers (ceux qui n'étudient pas le soir) disposent de plus de loisirs pour se consacrer à des activités culturelles.

Q. — Quels sont les loisirs des jeunes ?

Val. — Surtout le sport et les activités culturelles, c'est ainsi qu'on va beaucoup au cinéma et au théâtre parce que les prix ne sont vraiment pas élevés... On lit, on lit vraiment trop ! (clat de rire général), enfin on lit beaucoup...

Q. — Il y a des « hooligans » (des « blousons noirs ») en Union soviétique ?

Wlad. — Oui, certainement et malheureusement pour nous, car c'est une honte...

Q. — Comment expliquer que vous n'avez pas pu trouver un moyen d'éviter ces jeunes inadaptes ?

Wlad. — Tu sais, moi je me pose souvent la question... Je crois qu'on ne peut expliquer cela que par le retentissement de la guerre... Pour 90 %, ce sont des garçons qui n'ont pas leur père. Et puis, il y a les cas des parents qui divorcent, le garçon vit avec sa mère, elle travaille, elle ne peut s'occuper de lui...

Il y a pourtant, chez nous, d'énormes possibilités pour se développer à l'âge de l'adolescence. On peut aller dans les clubs, ou faire du sport, ou se dépenser au Palais du Pionnier, ou...

Q. — Le Palais du Pionnier ?

Wlad. — C'est un très grand bâtiment pour les jeunes de moins de quatorze ans. A Moscou, c'est un magnifique bâtiment, construit il y a moins de cinq ans, et où toutes sortes d'activités pour les jeunes peuvent

être exercées... Il y a un bar, des terrains de sports...

Val. — Puis-je ajouter ? Je crois que quand même le manque de travail culturel, le manque de loisirs plus ou moins bien organisés, sont l'une des raisons de ce phénomène...

Wlad. — C'est vrai que ce n'est pas toujours que nous savons mener comme il faut le travail culturel, c'est un défaut !

Val. — Et surtout dans les petites villes, il manque souvent de bons cadres culturels pour intéresser les gens à des occupations plus ou moins utiles et intéressantes...

Q. — Vous pensez que, jusqu'ici, vous n'avez pas trouvé la bonne formule ?

Val. — De toute façon, il n'y aura jamais de vraie formule universelle, il y aura toujours plus ou moins de « hooligans », d'inadaptés.

La jeune fille soviétique

Q. — Quelle est son attitude en général ? Se montre-t-elle plus libre dans sa manière de conduire sa vie, ses rapports avec les garçons, par exemple, ou le choix de son métier ?

Val. — Pour ce qui est du choix du métier, elle est sûrement plus libre... Dans ses rapports avec les garçons, c'est plus difficile à dire, mais, d'abord, je ne crois pas que les Françaises sont libres ; évidemment, c'est ce que je croyais quand je voyais un film de Godard à Moscou, mais ce n'est pas du tout l'impression que j'ai eue ici...

Wlad. — Pour ce qui est du choix d'un métier, les chiffres sont plus probants : 80 % des médecins sont des femmes.

Val. — Mais, maintenant, je crois que cette proportion tend à se renverser : il y a de plus en plus d'hommes parmi les médecins...

Wlad. — C'est drôle, parce que dans les autres pays on dit qu'il n'y a pas assez de femmes dans ces métiers-là... et chez nous on s'excuse parce qu'il n'y a pas assez d'hommes !

Jeunesse et travail

Q. — La planification du travail n'a-t-elle pas posé récemment quelques problèmes, dont s'est fait l'écho la presse française, parce que précisément les jeunes ne suivent pas toujours les prévisions ?

Wlad. — Il faut d'abord reconnaître que la planification n'entend pas toujours tout recouvrir, mais ensuite cela n'est pas vrai car on peut facilement changer de travail et de lieu où il s'exerce.

Val. — Quand même, je crois que cela pose des problèmes : ainsi dans les petites villes qui n'ont pas toujours la possibilité d'implanter des usines, on ne trouve du travail que dans des professions très déterminées. Ainsi, par exemple, ceux qui veulent travailler comme ouvrier chimiste dans une ville où la seule possibilité est d'être ouvrier métallurgiste doivent ou changer de métier, ou changer de ville...

Q. — Mais trouveront-ils des débouchés dans une autre ville ?

Val. — Bien sûr, ils trouvent où travailler et où habiter...

Wlad. — Tu sais, on peut dire que l'Union soviétique est un vaste chantier actuellement, c'est pourquoi la question du travail ne se pose pas et il y a toujours la possibilité de choisir.

Q. — Le problème de l'émigration de la campagne vers les villes se pose-t-il pour la jeunesse ?

Val. — Bien sûr, comme dans tous les pays industrialisés...

Wlad. — C'est-à-dire qu'il faut noter qu'on a signalé, au cours du XXIII^e congrès du Parti communiste, que le chiffre de l'industrie lourde est maintenant sensiblement celui de l'industrie légère, ces chiffres constatent une augmentation de 44 à 49 % pour l'industrie légère et de 47 à 49 % pour l'industrie lourde ; alors on parle ainsi maintenant de l'augmentation de la construction des locaux et des terrains sportifs dans les kolchozes... Je pense que d'ici cinq ans, ces problèmes seront résolus...

Q. — Quels sont les rapports entre les étudiants et les jeunes travailleurs ?

Wlad. — L'entrée à l'Université est d'abord fonction du mérite, quel que soit le niveau de vie des parents, ce sont les notes obtenues dans le secondaire qui permettent l'accès à l'Université. D'autre part, il existe une période de stage dans la vie professionnelle qui dure deux ou trois mois pendant les études.

Val. — Mais ce stage est valable pour les élèves des grandes écoles, surtout pour les futurs chercheurs, par exemple...

Les étudiants...

Q. — D'après ce que vous avez pu voir, que pensez-vous des méthodes d'enseignement en France, notamment de la primauté du cours magistral ?

Val. — Moi, ce qui m'a frappé ici, c'est le manque de contrôle du professeur sur ses étudiants. Chez nous, le professeur s'occupe plus des étudiants. Ici, il fait son cours et, quand il a fini, il ne s'occupe plus de ce que font les étudiants... alors que chez nous les rapports sont plus suivis.

Q. — Est-ce que cela ne tient pas au nombre des professeurs ?

Val. — Oui, d'abord, mais cela tient aussi au système de l'enseignement qui est à la fois plus léger et plus complexe... Il faut passer plus d'examens qu'ici, mais le plus souvent de petits examens, et, à chaque instant, le professeur contrôle l'étudiant, il le suit dans ce qu'il fait.

Wlad. — Alors on peut dire que ces examens sont des formalités, car le professeur connaît parfaitement la valeur de l'étudiant. La raison semble provenir du nombre de professeurs, car le nombre d'étudiants ne doit pas être inférieur à celui d'ici...

Le coin des jeunes

On peut louer les animaux d'un zoo

A Sacramento, en Californie, aux USA, il existe un zoo où les enfants peuvent louer toutes sortes d'animaux et les emporter chez eux pendant une semaine. L'enfant doit avoir

sept ans au moins, et doit fournir une permission écrite de ses parents pour emprunter un hamster, une souris blanche, un rat, une tortue, un lapin et même un serpent.

Les plus grands peuvent emporter un hibou, un porc-épic ou l'un ou l'autre animal « difficile » à prendre chez soi.

La personne responsable du zoo dit que les enfants apprennent beaucoup plus au sujet des animaux, quand ils ont la possibilité de s'en occuper eux-mêmes.

Pour que les animaux soient dans les meilleures conditions de santé possibles, ils ne peuvent quitter le zoo quand il fait très chaud, et chaque animal est soigneusement examiné par un vétérinaire.

Avant que l'animal quitte le zoo, on dit à l'enfant comment il doit le soigner, ce qu'il mange et combien de temps on peut jouer avec lui sans le fatiguer. Jusqu'à aujourd'hui, tout s'est toujours très bien passé et jamais aucun enfant — garçon ou fille — n'a dû être rappelé à l'ordre concernant son petit pensionnaire.



LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

Groupe des députés

Séance de relevée, jeudi 2 juin, à 20 heures au Buffet de la Gare de Neuchâtel.

CANTON DE VAUD

YVERDON. — Jeudi 2 juin, à 20 h. 30, au Cercle ouvrier : assemblée de la Jeunesse socialiste yverdonnoise. Nominations, rapports d'activités, journées d'études. **Lundi 6 juin** à 20 h. 30, au Cercle ouvrier : forum organisé par la Jeunesse socialiste locale : « Le désintéressement populaire lors de la Journée de travail ». Participants : représentants socialistes, communistes et syndicalistes. Bienvenue à toutes et à tous. **Vendredi 10 juin**, à 20 h. 30, au Cercle ouvrier : journée d'études concernant le désintéressement populaire lors de la Journée du travail. Réservée uniquement aux jeunes socialistes.

MONTREUX. — Fête du Printemps : Camé ades, le Parti socialiste montreuxien a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle « Fête du Printemps » qui aura lieu les 4 et 5 juin prochain. Une cantine fort bien achalandée, des jeux divers qui sauront vous divertir, en un mot une ambiance sympathique vous attend sous le marché couvert. Tout en vous amusant et en discutant amicalement avec une masse de camarades, vous pourrez ainsi contribuer à améliorer l'état de notre caisse. Qu'on se le dise ! Qu'on le clame sur tous les tons ! Montreux vous attend nombreux et se réjouit de vous accueillir !

LAUSANNE. — Assemblée mensuelle du Parti socialiste lausannois, jeudi 9 juin 1966, à 20 h. 15, salle 4 de la Maison du Peuple de Chauderon. A l'ordre du jour : André Gavillet parlera de la rencontre de Grenoble et René Meylan, directeur du « Peuple—La Sentinelle » de l'avenir de la presse socialiste romande. Le comité présentera les résultats du référendum et le plan d'action 1966-1967 du PSL.

CANTON DE GENÈVE

Commission du centenaire de la Première Internationale. — Séance ce soir, mercredi 1^{er} juin, à 18 h. 30, au secrétariat, boulevard James-Fazy 18, 2^e étage.

Fraction du Grand Conseil. — Caucus, jeudi 2 juin, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Assemblée publique d'information sur la hausse des loyers. — Samedi matin 4 juin, à 10 h. 30 précises, salle des réunions de la Maison communale de Plainpalais, rue de Carouge. Invitation à tous les locataires.

Correspondants du journal « Le Peuple—La Sentinelle ». — Importante réunion lundi 6 juin, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Une médiocre aisance avec la paix du cœur vaut mieux que l'opulence avec des soucis. Proverbe arabe

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

Les transferts ont pris fin hier soir

SIX JOUEURS ONT QUITTÉ VILLARS

C'était hier soir à minuit la fin des transferts pour le hockey sur glace. Contrairement à la saison dernière, quelques transferts ont fait sensation, et plus particulièrement en Suisse romande. Villars a été saigné à blanc. Rigolet, Pousaz, Bernasconi, Wirz et les frères Berra ont signé, les deux premiers à La Chaux-de-Fonds, les quatre autres à Lausanne. Autre transfert important pour celui-ci : le retour d'Ayer, qui pourra jouer immédiatement. Lausanne, enfin, aura une grande équipe. Quant à Young-Sprinters, toujours entraîné par Milo Golaz, il pourra immédiatement compter sur Messerli. Enfin, mis à part les départs de Briffod à Morges, de Pin à Lugano et d'Ayer, c'est le statu quo au Genève-Servette.

Ligue nationale A

LA CHAUX-DE-FONDS. — Arrivées : Rigolet (Villars), Pousaz (19 ans, Villars, délai d'attente), Berger (Le Locle), Curchod (Yverdon), Jeannin (Fleurier, a terminé son délai d'attente). — Départs : Gentil (Saint-Imier), Jeanrenaud, J.-P. Huguénin, Bonjour et Humbert (Le Locle), Vuilleumier (Moutier). — Pelletier a un contrat de cinq ans comme entraîneur, ainsi que nous l'avons déjà annoncé.

YOUNG-SPRINTERS. — Arrivées : Messerli (Berne), Berney (Yverdon), Goetz (Sion/Noiraigue), Staudenmann et Reymond (Fleurier, délai d'attente), Hostettler (Bienne, délai), Ruch (Lucerne, délai). — Départ : aucun.

GENÈVE-SERVETTE. — Arrivées : Rouiller et Berthousoz (de retour de Sion). — Départs : Briffod (Forward Morges), Pion (Lugano), Ayer (Lausanne).

BERNE. — Arrivée : Brawand (Grindelwald). — Départs : Stammbach (arrête la compétition), Messerli (Young-Sprinters). — L'entraîneur Wenger reste à son poste.

DAVOS. — Arrivées : Secchi (retour de Zurich), M. Torriani (retour de Bâle). — Départs : Bassani (Viège), Schweizer (Grasshoppers).

ZURICH. — Arrivée : Leuenberger (Uzwil). — Départ : Riesch.

GRASSHOPPERS. — Arrivées : Schweizer (Davos, délai d'attente), Steenaurts (retour des Etats-Unis), Hustenblatten (Zermatt), Snell (Kusnacht), Walliser (Hilnau). — Départ : aucun.

KLOTEN. — Aucun changement.

LANGNAU. — Aucun changement.

VIÈGE. — Arrivée : Bassani (Davos, délai d'attente). — Départ : aucun.

Ligue nationale B

LAUSANNE. — Arrivées : M. Bernasconi (Villars), Neuhaus (Gottéron), Roseng (retour de Sion), R. Pilet (Château-d'Ex), A. et R. Berra et Wirz (Villars, délai d'attente), Ayer (retour de Genève-Servette). — Départs : R. Pilet II (retour à Château-d'Ex), Ischy (cesse la compétition).

MOUTIER. — Arrivées : E. Hostettler (Bienne), Burkhard (Tramelan), Vuilleumier (La Chaux-de-Fonds), Gerber (Court). — Départ : aucun.

BIENNE. — Arrivée : Titzé (Sion, délai d'attente). — Départs : Lehmann (retour à Gottéron), Hostettler (Young-Sprinters), Audriaz (retour à Gottéron).

GOTTÉRON. — Arrivées : Lehmann (retour de Bienne), Gehri (Rotblau), Meier (Langenthal), Audriaz (retour de Bienne). — Départ : Neuhaus (Lausanne).

MARTIGNY. — Arrivées : Luy, L. Darioly, J. Darioly (Charrat), R. Grand (Salvan), Kohli (Villars, gardien). — Départ : Rouiller (Sierre, gardien).

VILLARS. — Arrivées : Vacheron (Leysin), Kuhn (Saint-Imier, gardien). — Départs : Wirz (Lausanne), André et René Berra (Lausanne), Rigolet (La Chaux-de-Fonds), Bernasconi (Lausanne), Pousaz (La Chaux-de-Fonds).

MONTANA-CRANS. — Arrivée : Piatti (Sion, gardien). — Départ : aucun.

SION. — Arrivées : Dondainaz et Terrettaz (Charrat), F. et C. Wyssen (Leukergrund), Lochmatter (Brigue), Pralong (Monthey). — Départs : Titzé (Bienne), Roseng (Lausanne), Piatti (Montana-Crans), Helfer (Nendaz).

SIERRE. — Arrivées : Rouiller (Martigny, délai d'attente), Theytaz (Vissoie), Oggier (Leukergrund), Jon, Bondi, Elsig, Gloor (Chippis). — Départs : Ch. Rouiller (Université Genève), Bonvin (Ayer), Lehmann (Vissoie), Berthousoz (Université Genève).

Football

On en parle sérieusement à Lucerne

RUSSI A LA CHAUX-DE-FONDS... CONTRE BERTSCHI?

On savait les intentions des dirigeants lucernois de s'intéresser à Bertschi. Celui-ci a pris contact avec eux. Depuis lors, Lucerne a perdu sa place en ligue nationale A et nous ne connaissons pas encore la réponse de Bertschi. Mais hier on parlait sérieusement à Lucerne de la venue de Bertschi, qui ferait l'objet d'un échange avec Russi.

Le F.-C. La Chaux-de-Fonds est parti ce matin pour une tournée comptant pour le championnat inter-

national d'été. Il jouera ce soir à Francfort contre Eintracht et le 4 juin contre Lanerossi Vicenza. Les Chaux-de-Fonniers sont partis avec : Eichmann, Voisard, Milutinovic, Delay, Tholen, Bertschi, W. Baumann, Zappella, Keller, Sutter, Langel (gardien remplaçant), Quattropiani et... Russi, de Lucerne.

● Xamax renouvelle son contrat à Humpal. — Satisfaits de leur entraîneur, les dirigeants de Xamax ont renouvelé le contrat avec Humpal.

Chronique neuchâteloise

Fleurier monte une célèbre opérette. — A l'occasion des Journées cantonales des tireurs neuchâtelois qui se dérouleront dans ses murs à la fin de juin et au début de juillet, Fleurier a choisi de divertir ses visiteurs et le public en général en montant la célèbre opérette comique de Louis Varney : « Les Mousquetaires au Couvent ». Pour ce faire, les organisateurs se sont adjoints la collaboration de plusieurs spécialistes : Jacques Béanger pour la mise en scène, Georges-Henri Pantillon pour la direction musicale, Jean Thooz pour les décors, ainsi qu'une pléiade d'artistes de renommée internationale pour tenir les rôles principaux. Les représentations s'étaleront sur quatre jours, soit les 23, 24, 25 et 26 juin 1966, chaque jour en soirée, à 20 h. 30, le dimanche en matinée également, à 14 h. 30.

CERNIER : Condamnations. — Deux frères de Fontainemelon, Bernard et Jean R. ont comparu mardi devant le Tribunal du district pour avoir roulé sans plaques avec une voiture qu'ils avaient construits eux-mêmes. Ils ont été condamnés l'un et l'autre à cinq jours de prison avec sursis, à une amende de 800 francs et au paiement des frais.

BASKETBALL. — Championnat suisse de ligue nationale A : CAG-Jonction, 66-70. Par ce résultat, Lausanne Basket et Berne se trouvent condamnés à la relégation en ligue B. Ils seront remplacés en division supérieures par Nyon et Birsfelden.

BOXE. — A l'issue d'un très beau combat, le Japonais Masahiko « Fighting » Harada a conservé son titre de champion du monde des poids coqs en battant le Brésilien Eder Jofre aux points en quinze reprises.

Sport-Toto

Encore un gain extraordinaire

Liste des gagnants du concours du 28 mai : 1 gagnant avec 13 points à 222 244 fr. 50 ; 60 gagnants avec 12 points à 3704 fr. 05 ; 906 gagnants avec 11 points à 245 fr. 30 ; 8030 gagnants avec 10 points à 27 fr. 65.

PROGRAMMES



RADIO + TÉLÉVISION

Mercredi 1er juin :

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Trésors de notre discothèque. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 19.55 Bonssoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Concerts de Genève. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Par i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 20.30 Université internationale. 21.30 Romain Rolland en Suisse. 22.00 Sentiers de la poésie. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Jeunes musiciens. 16.30 Théâtre dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Mus. pour un invité. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Ouverture. 20.10 Feuilleton. 21.10 Emis. en romanche. 22.15 Inf. 22.30 Pick-up. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 16.45 Cinq à six des jeunes. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Janique Aimée», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Départ 0 h. 26», film. 21.00 Jeux sans frontières. 22.00 «Le Mystère Rudolf Hess», documentaire. 22.35 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1^{re} chaîne. 18.25 Sports jeunesse. 18.55 Grands chemins. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «Des Envoyés spéciaux», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Salut à l'aventure. 21.00 Jeux sans frontières. 22.30 Lectures pour tous. 23.30 Actualités. 23.50 Loterie nationale.

Jeudi 2 juin :

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansent 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Studio 3. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Récréation...

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Orch. 7.00 Inf. 7.10 Bonjour en mus. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages de Mozart. 9.00 Inf. 9.05 Piccadilly. 10.00 Inf. 10.05 Divertissement symphon. 10.20 Emis. radiocolor. 10.50 Orch. 11.00 Inf. 11.05 Radio-orch. 11.45 Chron. jurassienne. 12.00 Succès d'Amérique latine. 12.30 Inf. 12.40 Compliments; mus. récréat. 13.00 Concert pop. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Piano. 15.00 Inf. 15.05 Concert symphon.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1^{re} chaîne. 12.30 Séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités. 15.30 Tennis.

Chronique jurassienne

SAINT-IMIER : Recensement du bétail. — Le recensement auquel viennent de procéder les inspecteurs du bétail a donné les résultats suivants pour l'ensemble du territoire communal.

Bétail bovin : 836 ; équidés : 71 ; porcs : 481 ; moutons : 25 ; chèvres : 4 ; lapins : 507 ; volaille : 2002 ; colonies d'abeilles : 238.

SAINT-IMIER : Election au Tribunal de district. — Une entente n'ayant pu intervenir entre les partis, un scrutin public aura lieu le dimanche 12 juin 1966 pour l'élection suivante : 4 juges du tribunal de district. Il a été présenté 5 candidatures ; 4 juges suppléants du tribunal de district. Il a été présenté 5 candidatures.

En cas de ballottage, le second tour de scrutin aura lieu le dimanche 26 juin 1966.



72

— Et vous croyez qu'il ne m'en faut pas aussi, de la patience ! dit Agathe en se levant. Vous croyez que je n'ai rien à supporter avec vous ! Tu peux te détromper, madame Irène. Voilà huit heures qui vont sonner : eh bien ! qu'as-tu fait ce matin ? oui, quoi ? lavé et bichonné ta petite. Mettez-vous seulement à votre ménage, vous verrez si vous pourrez dormir aussi tard.

— C'est assez, reprit Louis d'un ton sec et froid. Je vois ce que j'ai à faire. Maintenant, je suis tout décidé. Nous quitterons la maison, mais c'est vous qui nous avez forcés.

— Vous forcer ! pas du tout, monsieur ; je vous laisse libres.

Ils en restèrent là. Tous, il faut le dire, avaient mal commencé la journée. Il aurait fallu prier Dieu, lui demander son esprit de paix et de sagesse. Celui qui compte avant tout sur ses bonnes intentions s'appuie sur un roseau. — A dater de cette scène, Louis n'hésita plus. Les

objections de Lucien disparurent devant le désir de procurer à sa femme une position indépendante, où sa mère n'eût rien à voir et rien à ordonner. Il ne s'y prenait pas bien, sans doute ; mais nous pensons qu'il est plus à plaindre qu'à blâmer.

Tout de suite après son dîner, il se rendit à la séance municipale. A l'heure fixée, les enchères eurent lieu. On commença par l'auberge de l'Union Fédérale. Comme il n'y avait pas de concurrents sérieux, elle fut adjugée à Louis Cerbier, sans augmentation de prix. Joël Crot cautionna son gendre. Louis fit venir immédiatement une vingtaine de bouteilles, que l'hôte espéra sur les deux grandes tables. L'un des plus blagueurs de l'assemblée et sans doute l'une des futures meilleures pratiques, porta la santé du nouveau cabaretier. A la rue, on tira les mortiers, en l'honneur d'un événement de si grande importance.

On passa ensuite à la vente des terrains. Les conditions étaient de payer en signant l'acte, dans un mois, dès la ratification nécessaire. En attendant, comme garantie de son engagement, l'adjudicataire devait fournir une caution agréée par la municipalité.

Les six premiers numéros eurent assez de peine à obtenir un prix suffisant. On avait commencé par les lots moindres, pour juger un peu d'avance du sort réservé aux meilleurs. Quant vint le numéro 7, qui était celui de Manuel, un silence complet se fit dans la salle, jusque-là bruyante et animée. On sentait que le feu couvait sous la cendre ; il ne tarda pas à éclater.

La municipalité fit publier la parcelle, maison comprise, à 1200 francs.

Tous les yeux se tournèrent vers Manuel, dont la figure était impassible. Chacun attendait qu'il parlât. On répéta deux fois la criée.

— A 1250, fit Manuel.

— Ça vaut mieux que ça, dit un des babilards sans argent : à 1300. Puis il regarda de divers côtés pour juger de l'effet de sa mise.

— Oh ! oui, dit un autre ; ce n'est pas à son prix : 1400.

Louis Cerbier augmenta de 50 francs ce dernier chiffre. Peut-être s'en faisait-il un devoir à l'égard de la commune.

— A 1500, riposta Manuel.

— Ça va, ça va ! fit un hâbleur au bout d'une table : 1600.

— Bah ! reprit un des premiers, tout bien réfléchi, ça vaut 1800 pour moi.

— A 1800 ! cria l'huissier ; à 1800. C'est un bon lot, messieurs ; un lot sur lequel existe une maison d'habitation, une petite étable en planches, une fontaine et une pose de forêt. La route est à deux pas ; le jardin est excellent ! une rivière limite la propriété ; on peut y établir une usine : à 1800 francs !

— A 2000, fit un individu qui jusqu'ici n'avait rien dit.

Lucien remarqua bien vite que l'homme en question ne saurait où prendre cette somme, car ce nouveau miseur était plein de dettes comme un chien de puces.

Manuel se leva, l'appela par son nom et lui demanda si son offre de 2000 francs était sérieuse.

— Je pense qu'oui, répondit l'effronté coquin. Il y a assez longtemps que vous gagnez de l'argent dans la commune ; vous pouvez bien payer un peu cher votre maison, si vous y tenez.

— Ce que vous avancez là, Corgnaut, dit M. Maurice qui se trouvait au nombre des curieux dans la salle, est vraiment peu naturel de votre part.

— Chacun est libre, répondit Corgnaut en tournant les yeux et vidant son verre.

Manuel ne répliqua pas. Il se rassit, réfléchit un moment, se leva de nouveau et dit avec fermeté :

— Je mets un franc de plus. C'est mon dernier mot. Maintenant, que ceux qui veulent ma maison la prennent.

— 2001 francs ! cria l'huissier.

Personne n'enchantant, le lot fut adjugé à Manuel. Comme on en faisait l'inscription au registre, un mauvais plaisant, sorte de bel esprit à langue bien pendue, se leva :

— Messieurs les municipaux, dit-il, je demande la parole sur un point particulier du numéro qui vient d'être misé.

— Expliquez-vous dit le syndic.

— Je demande donc à ces messieurs si la fille va avec la maison, parce qu'alors ça change les affaires.

Un immense éclat de rire accueillit cette impertinence d'un nouveau genre ; mais au même instant Lucien, debout à côté du bouffon, lui appliqua un soufflet qui le coucha net sur la table.

— Voilà, dit Lucien, ce qui ne va pas avec le lot, mais bien avec ta grossièreté.

— Bravo ! bravo ! cria M. Maurice. Le soufflet est tout ce qu'il y avait de plus naturel. Si vous ne l'aviez pas donné, monsieur Lucien, j'allais le faire sur l'autre joue. Par ma foi, vous vous y entendez mieux que moi ! Si quelque'un dit un mot de plus qui ne soit pas à sa place, je suis son homme pour lui répondre. A mon entendeur, salut.

Chacun se tut, Manuel s'approcha pour s'igner ; Lucien offrit son cautionnement, qui fut accepté.

(A suivre.)

SAUVONS LES BATRACIENS

LA CLASSE DES BATRACIENS
OU AMPHIBIENS

Batraciens: du grec «batrachos», qui signifie grenouille; le mot grec lui-même provient d'une racine qui veut dire crier, brailler. Quant à **amphibien**, le mot signifie que les êtres auxquels il s'applique ont une double vie: l'une se passe dans l'eau, l'autre dans l'air. Pour les non-spécialistes, grenouilles et crapauds sont les batraciens par excellence. En fait, les batraciens constituent l'une des nombreuses classes de l'embranchement des vertébrés et sont, de ce fait, beaucoup plus proches de nous que, par exemple, les insectes ou les mollusques.

En fait, grenouilles, rainettes et crapauds sont des représentants de l'ordre le plus important de la classe des batraciens: c'est l'ordre des **anoures**, ce qui, en grec, signifie «privés de queue». Actuellement, sur l'ensemble du globe, on compte environ 300 genres d'anoures qui tous ont la structure fondamentale de nos grenouilles: pas trace de queue, longues jambes sauteuses, corps ramassé, tête aplatie, bras courts terminés par de véritables mains.

Un autre ordre, celui des **apodes** (= les «sans pieds») comprend une dizaine de genres, tous tropicaux. Ils ont, à première vue, l'aspect d'énormes vers, ou de serpents, pouvant atteindre 1 m. de long. Les membres ont totalement disparu. Ce sont des animaux fousseurs qui montrent de nombreux signes de régression.

Le troisième ordre enfin est celui des **urodèles** (ce qui signifie, en grec, «à queue visible, à queue apparente») représenté chez nous par les tritons et les salamandres. Ce sont des animaux allongés, pourvus de membres qui sont sensiblement de même taille et d'une queue dont la longueur peut dépasser la moitié de la longueur totale de l'animal. Il existe actuellement sur la terre 57 genres d'urodèles.

LES BATRACIENS FOSSILES

Il y a environ 300 millions d'années que les batraciens sont apparus sur la terre: ce sont les **stégocéphales** qui se sont éteints à la fin des temps primaires. Nos batraciens actuels sont apparus beaucoup plus tard, et on ne sait pas du tout comment ils proviennent des stégocéphales primaires. Il y a environ 300 genres de batraciens fossiles, soit pas plus que de genres de batraciens vivants. On a d'autre part environ 370 genres actuels, qui existent depuis ce dernier million d'années, et d'autre part 300 genres fossiles pour 300 millions d'années, soit un genre connu, en moyenne, par million d'années... On voit à quel point la paléontologie est une science conjecturale dont les archives sont terriblement incomplètes. Quelle idée aurions-nous de l'ensemble des batraciens actuels si l'on prenait au hasard un genre parmi les 370 vivants, et que l'on base sur ce genre unique toutes sortes de doctrines et d'hypothèses?

Il n'en reste pas moins que, selon la doctrine de l'évolution, les batraciens joueraient un rôle essentiel dans la série des vertébrés: ils sont les inventeurs de la marche à pied, de la respiration aérienne, d'un système circulatoire nouveau, et d'autres dispositions organiques audacieuses.

Les «sans queue» et les «sans membres» se sont très vite spécialisés et semblent bien ne plus pouvoir sortir de leur spécialisation trop grande. Par contre, les «queues apparentes» ont gardé de très grandes potentialités d'évolution et sont en train de conquérir le monde à leur manière.

UN GROUPE EN EXPANSION:
LES URODÈLES

Il peut sembler paradoxal que les urodèles, que l'on place, du point de vue de l'évolution entre les poissons et les batraciens, ne soient précisément pas un groupe d'animaux fossiles encroûtés dans leurs habitudes, incapables d'en changer et de s'adapter aux innombrables mouvances du monde actuel. A ce point de vue, anoures et apodes sont beaucoup plus scélérés.

Cet esprit d'entreprise des urodèles se marque d'abord par leurs modes de vie: certains sont entièrement aquatiques, ils naissent, vivent et meurent dans l'eau. D'autres sont mi-aquatiques, mi-terrestres: les œufs et les jeunes vivent dans l'eau, les adultes vivent à terre. D'autres se sont entièrement libérés de l'eau et passent toute leur vie à terre. D'autres sont arboricoles, certains sont fouisseurs, d'autres cavernicoles et d'autres enfin, paradoxe des paradoxes, semblent vouloir revenir à l'eau: ils pondent à terre, où les petits naissent, puis les jeunes gagnent l'eau où ils passeront toute leur vie d'adultes. Certains urodèles enfin ont réussi à devenir vivipares, les jeunes se développent à l'intérieur de la mère, ce qui est une performance extraordinaire pour des non-mammifères.

La forme des urodèles a évolué en fonction de ces divers modes de vie: les aquatiques nageurs ont un tronc très allongé et une queue aplatie en rame verticale; les arboricoles commencent à développer une queue pré-nante et très longue; les fouisseurs raccourcissent leurs membres de façon spectaculaire et seront bientôt privés de toute espèce de pattes. Chez certains aquatiques les membres postérieurs ont déjà totalement disparu.

La surface du sol, les cavernes, l'intérieur du sol, l'eau douce, les arbres sont occupés par les urodèles qui s'étendent du cercle polaire aux régions tropicales, et qui existent sur tous les continents, à part l'Australie.

En outre, les urodèles sont détenteurs de «brevets» très curieux en ce qui concerne le système respiratoire: certains possèdent encore le système branchial interne des poissons, d'autres, on ne sait pourquoi, ont créé une mode nouvelle de branchies: elles sont externes. Beaucoup ont des poumons. D'autres enfin, les plus intelligents à mon sens, n'ont plus de branchies et bien qu'entièrement terrestre n'ont pas de poumons, et respirent uniquement par la peau. Je me suis toujours élevé contre la multiplicité des organes, qui provoque la multiplicité des maladies. Si l'on n'a pas de poumons, on ne risque pas d'avoir toutes sortes de maladies des poumons. J'espère que ces quelques exemples changeront quelque peu l'idée que l'on se fait des batraciens en général, et des urodèles en particulier. Ces derniers ne sont nullement des formules fatiguées, ils ne sont pas seulement un chaînon de l'évolution, mais ce sont des animaux avisés et entreprenants, pleins d'astuce et d'énergie et qui continuent à inventer des dispositifs organiques nouveaux et intéressants. Ces animaux méritent tout notre intérêt et toute notre sollicitude.

LES MESURES DE PROTECTION

Dans notre canton, un premier pas a été fait depuis plusieurs années par le moyen des lois sur la pêche; malheureusement ces lois ne protègent que les grenouilles qui vivent en eaux publiques.

On sait que maintenant le Conseil d'Etat a la compétence de prendre des mesures de protection de la flore et de la faune; rien n'empêcherait de prendre un arrêté protégeant pour un certain temps tous les batraciens du canton. Cela provoquerait probablement quelques réactions semblables à celles qui se sont produites lors de la protection des escargots. Ce sont des réactions sans importance. Mais il ne suffit pas de prendre cet arrêté pour résoudre le problème: il faudrait absolument trouver les voies et moyens de protéger les milieux naturels où vivent les batraciens. Flaches, mares, étangs, vieux lits de rivières, fossés, etc., sont absolument indispensables à la vie de nos batraciens, mais les conditions géographiques et juridiques sont si variées qu'il est, me semble-t-il, impossible de prendre une mesure générale. Il faudrait procéder de cas en cas et obtenir le sauvetage du plus grand nombre possible de ces petites collections d'eau, qui se raréfient de plus en plus.

Les nouveaux programmes scolaires prévoient un enseignement concret des sciences naturelles; cela est parfait et évitera les leçons d'un ennui mortel que nous subîmes autrefois. Les batraciens sont un matériel de choix pour les leçons de biologie; il faudrait prévoir que, dans ce but et sous la responsabilité des enseignants, on puisse les capturer; mais il ne faudrait pas que cette mesure nouvelle mène au pillage désordonné et à la destruction des dernières stations existantes.

En Suisse, tout un mouvement s'est déclenché en faveur des batraciens: journaux et radio s'occupent du sujet. De belles expositions ont été montées à Bâle et à La Chaux-de-Fonds. Tout cela est très bien, mais il faut maintenant que tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature s'unissent pour donner une suite concrète à cette campagne et arrivent à proposer à nos autorités des mesures efficaces et durables pour sauvegarder nos dernières stations de batraciens.

A.-A. Quartier.

SAINT-BLAISE: Démission. — M. Alphonse Henry, libéral, président du Conseil communal et chef du Département des finances, a démissionné pour raisons de santé.

Chronique neuchâteloise

J. Dudan a 80 ans

Aujourd'hui 1^{er} juin, Jules Dudan, membre du Parti socialiste neuchâtelois depuis plus d'un demi-siècle, fête son 80^e anniversaire.

A cette occasion, la section de Neuchâtel et notre journal lui adressent leurs meilleurs vœux. Que cet ami cordial et généreux puisse jouir encore longtemps de sa retraite des CFF et que nous puissions le voir, toujours fidèle au poste, à nos assemblées!

Bon anniversaire, ami Jules!

TRAVERS: Terrible collision. — Une terrible collision s'est produite lundi soir vers 21 h. 20, sur la route à forte pente de Rosières, dans le Val-de-Travers, entre une voiture de La Chaux-de-Fonds, conduite par un jeune homme de 22 ans, Pierre Corlaï, qui roulait à une allure excessive, et une auto locloise, transportant un jeune couple rentrant de promenade. Le choc fut tel que le mari, M. Alfred Droz, 31 ans, maître de gymnastique, éjecté de son siège, retomba lourdement sur le sol. Grièvement blessé, il est décédé pendant la nuit. Sa femme, M^{me} Ginette Droz, du Locle, a subi une fracture d'une jambe. Quant au conducteur responsable, il a été blessé au visage et aux jambes.

THIELLE: Décisions des nudistes. — L'ONS (Organisation naturiste suisse) a tenu à Pentecôte sa 39^e assemblée annuelle sur le camp «Die neue Zeit» au bord du lac de Neuchâtel. A part les points habituels de l'ordre du jour, l'assemblée adopta deux résolutions: 1) contre la construction d'un centre thermique d'huile lourde entre les lacs de Neuchâtel et de Bienné; 2) en faveur de la construction d'un camp naturiste en Suisse orientale, et contre les machinations illégales des autorités de cette région.

ENGOLLON: A l'Union chrétienne. — Après deux années de formation, 38 nouveaux chefs ont été reçus dernièrement au sein du Faisceau cadet neuchâtelois.

C'est à Engollon, au terme d'un raid de quelque vingt kilomètres, au cours duquel chacun dut mettre en pratique les connaissances acquises pendant ces deux années de formation, que le chef cantonal, M. P. Meyer, entouré de nombreux instructeurs, a accueilli ces nouveaux chefs dans leurs fonctions.

La guerre des vaches MESURE ÉNERGIQUE

A la suite de l'entrée de bétail étranger dans le canton de Neuchâtel la semaine dernière, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 31 mai 1966, a pris un arrêté autorisant le département de l'Agriculture à supprimer les subventions aux agriculteurs qui enfreindraient les dispositions relatives à la police sanitaire du bétail, et cela indépendamment des pénalités prévues par la législation fédérale (douane, etc.).

Cet arrêté entre immédiatement en vigueur.

NEUCHÂTEL: Querelle d'école. — Deux artistes peintres très connus, MM. Lucien Schwob, de La Chaux-de-Fonds, et Octave Matthey, de Neuchâtel, avaient eu des mots. Ce dernier peintre figuratif, au tempérament très vif, ayant traité son collègue de «déalogue», des plaintes réciproques avaient été déposées et le Tribunal de police a été appelé à se prononcer.

Les artistes se sont expliqués devant le juge et l'affaire s'est terminée par un double acquittement!

NEUCHÂTEL: Chute. — Alors qu'il était occupé, hier, vers 15 h. 45, à décharger un camion devant la maison de vins Ammann & Cie, à Neuchâtel, M. André Junod, 56 ans, de Grandson, a fait une chute. Il s'est fracturé une cuisse.

NEUCHÂTEL: Brevet d'enseignement. — Dans sa séance du 27 mai, le Conseil d'Etat a délivré le brevet pour l'enseignement des branches littéraires dans les écoles secondaires du degré inférieur aux personnes suivantes: Geneviève Bringolf-Gaschen, de Neuchâtel; Hélène Desaulles, d'Hauterive; Anne-Marie Hauser, de Neuchâtel; Ch.-H. Matile, de Fontainemelon; Catherine Matthey, de Cernier; J.-J. Pointet, de Colombier; Pierrette Stucker, de Neuchâtel; L. Wenger, de Colombier.

BOLE: Accident de travail. — Mardi après-midi, une ouvrière italienne de la fabrique Technal S.A., M^{me} G. Igelsamino, 28 ans, était occupée à une machine automatique quand elle eut la main droite prise entre deux rouleaux. Elle a dû être transportée aux Cadolles.

Le Conseil général de Saint-Imier s'occupe du problème de l'usine à gaz

Séance du 26 mai.
Présidence: Ch. Nicklès (pub.).
Présences: 36 conseillers.

Patinoire Erguel. — La commune municipale, pour des raisons plus que valables, n'est pas sociétaire de cette coopérative et le Conseil municipal est toujours d'avis que cette position doit être maintenue. Par ailleurs, si le Conseil général voulait faire valoir une représentation dans l'administration de cette patinoire, les statuts de cette dernière devraient être modifiés.

Le Conseil général renvoie l'affaire au Conseil municipal.

Eclairage public rues Jonchères, Midi, Sans-Souci, passage Jonchères, Vallon. — Ce quartier est le seul de notre localité à n'avoir pas eu son éclairage modernisé. La construction de l'immeuble-tour Longines a obligé les Services techniques à renforcer l'alimentation de ce secteur et un câble suffisant a été posé. Le prix de la rénovation de l'éclairage public de tout le quartier est supputé à 42 000 francs. Une seconde partie pourra être entreprise en 1967. Le crédit pour la première étape s'élèvera à 25 000 fr. Le législatif vote le crédit.

Trottoir de la partie sud de la rue de Châtillon. — Il s'étendra sur une longueur de 73 m. et une largeur de 1 m. 50. Son coût est devisé à 29 760 francs, prix qui peut paraître élevé si l'on ne sait pas qu'il sera aménagé dans un talus en forte pente nécessitant un mur de soutènement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL VOTE LE CRÉDIT

Mur pierre-carrière de Champ-Meusel. — La commune bourgeoise autorise la commune municipale à déposer les matériaux de terrassement dans une partie du creux de Champ-Meusel, sous la condition que la seconde construira un mur empêchant ces derniers de dévaler trop avant. Les frais d'épandage sont estimés par les Services techniques à 1 fr. 50 par mètre cube et une taxe de dépôt de 1 fr. est jugée équitable.

Il est demandé au Conseil général d'accorder: 1. Un crédit de 20 300 fr.; 2. De fixer à 2 fr. 50 par mètre cube le déchargement et l'épandage sur le pierrier de Champ-Meusel; 3. De limiter la décharge seulement pendant les heures d'ouverture de la carrière. Crédit, taxe et limitation sont votés par le Conseil général.

Réfection d'un appartement de service. — L'appartement du concierge de la halle de gymnastique doit être restauré. Un crédit de 7 000 fr. est accordé par le Conseil général.

Centenaire de l'École d'horlogerie et de mécanique. — Les manifestations pour célébrer cet anniversaire sont prévues les 9, 10, 11 septembre. Les frais sont budgétés à 21 000 fr. Le Conseil municipal est d'avis que cette manifestation doit être faite suivant le programme établi; un montant de 6 000 fr. est demandé à la Municipalité.

Le Conseil général accorde une somme de 5 000 fr.

Le gaz. — Un long rapport a été présenté par le Conseil municipal sur le rachat éventuel de l'Usine à gaz ou, pour une autre solution, par exemple l'adhésion à Intercommunale Gaz Energie S. A. (IGESA), dont l'usine est à La Chaux-de-Fonds et le siège au Locle. Après un historique, le rapport déclare notamment: En 1957, une expertise a été décidée. Elle conclut que le rachat, y compris les stocks de houille et les réparations futures à apporter à l'usine et aux conduites de distribution, constituerait une charge de 1 163 000 fr. à amortir. Les experts conseillèrent le non-rachat. Par ailleurs, la Société générale pour l'industrie du gaz fit savoir que, sur les cinq usines qu'elle possédait, seule celle de Saint-Imier était encore entre ses mains et qu'elle n'avait plus l'intention de continuer son exploitation.

Le rapport municipal passe ensuite en revue la rapide évolution des techniques de production du gaz naturel, air propané, production à partir d'hy-

drocarbures, craquage. Si l'on adoptait cette dernière solution, on pourrait envisager une liaison avec les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Les responsables d'IGESA seraient d'accord d'étendre l'interconnexion avec notre localité et les localités desservies par notre usine à gaz. La construction de la conduite pour le transport du gaz coûterait, en chiffre rond, un million de francs.

Enfin, le rapport étudie l'entrée de notre bourg en qualité de troisième partenaire à IGESA. Dans cette dernière solution, la part imérienne serait de l'ordre de celle de chacune des deux villes mentionnées, soit 30 000 fr. Notre commune devrait donner son cautionnement pour la construction du gazoduc, caution qui devrait être partagée entre les communes bénéficiaires de la distribution du gaz. Le montant de la reprise de l'usine pourra être couverte par la société seule, qui offrirait en garantie les biens acquis.

Le Conseil général aimerait encore avoir certains renseignements et renvoyer l'affaire au Conseil municipal.

DIVERS

Loetscher (soc.), porte-parole de la Commission de vérification des comptes, aimerait que les comptes des Services techniques soient bouclés rapidement pour que la commission puisse avancer dans son travail. Le Conseil municipal fera le nécessaire.

MOUTIER: Chute d'un varappeur. — Lors d'une partie de varappe à l'aréte du Raimeux, M. G. Schaefer, de Bâle, a fait une chute et s'est fracturé une jambe.

MOUTIER: Election à la préfecture. — Nous rappelons aux électeurs de Moutier que c'est ce soir, à 20 h. 30, au Restaurant du Moulin, à Moutier, grande salle, que Roger Macquat, secrétaire du préfet et maire, donnera sa conférence publique en vue de l'élection du 12 juin. Invitation cordiale à tous les citoyens.

COURGENAY: Morte à 98 ans. — M^{me} Eugénie Desbœufs, 98 ans, vient de décéder subitement. Elle était la doyenne du Jura.

Chronique chaux-de-fonnière

LA MUSIQUE LES ARMES-RÉUNIES AU MANS. — Le Comité des fêtes de la ville du Mans a fait appel à notre corps de musique pour son grand carnaval d'été des 4 et 5 juin. Nos musiciens représenteront notre pays à ces fêtes folkloriques et seront entourés de plusieurs musiques étrangères.

Notre société quittera notre ville vendredi, à 21 h. 27 pour arriver au Mans samedi, à 10 h. 30. Le retour aura lieu lundi, après une courte visite de Paris.

ACCROCHAGE. — Hier, à 12 h. 15, un automobiliste de la ville qui circulait sur la rue du Stand, est entré en collision avec un camion qui venait de la rue du Puits. Légers dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Jeunesse socialiste, ce soir à 20 h. 15, à la Maison du Peuple. Débat sur le thème: «La radio et la télévision suisses sont-elles au service du capitalisme?»

LE PEINTRE ANDRÉ EVARD A 90 ANS. — Aujourd'hui, le peintre A. Evard fête son nonantième printemps. Nous lui présentons nos vœux sincères de bonheur et de bonne santé. Sa peinture est restée aussi alerte que sa silhouette: elle est jeune, vivante, mordante, voire passionnée. Elle n'a pas subi l'atteinte de l'âge et l'homme non plus. Bon anniversaire.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Comment trouvez-vous ma Soeur?».
PALACE: 15.00 et 20.30, «L'Homme de la Plaine».
EDEN: 14.30 et 20.15, «La plus Grande Histoire jamais contée».
SCALA: 20.30, «Le Vent du Large».
PLAZA: 20.15, «L'Homme au Masque de Verre».
CORSO: 20.30, «Opération Lotus bleu».
REX: 20.30, «Die Tote von Beverly Hills».

Divers

GALERIE D'ART DU MANOIR: gouaches de Simone Walker.
CENTRE SPORTIF: 18.45, meeting international d'athlétisme.

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold Robert 64.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La campagne d'épuration en Chine

La Chine populaire a rompu le silence qu'elle avait gardé à l'égard de l'étranger à propos de la campagne d'épuration au sein de l'administration et du parti. La « Revue de Pékin », organe officiel de la propagande chinoise à l'étranger, a publié un exposé de 14 pages sur les événements et les manquements qui ont eu pour effet de déclencher cette campagne. Le maire adjoint de la capitale chinoise, M. Wu Han, de même que M. Ten To,

secrétaire de la section de Pékin de l'organisation du parti et ancien rédacteur en chef du journal « Jen Min-jih-pao », et M. Liao Mo-cha, secrétaire du parti pour les problèmes d'unité, et pour les contacts avec la presse ont été limogés. Ils s'étaient constamment prononcés pour « la révolution pacifique », violant ainsi l'esprit révolutionnaire des masses et du parti.

RAU: 2000 arrestations

Le Caire. — Deux mille personnes soupçonnées de trafic de drogue ont été arrêtées depuis trois jours sur tout le territoire de la RAU, à la suite du déclenchement d'une vaste opération policière de répression contre les trafiquants de stupéfiants.

Lundi dernier, un coup de filet de la police avait permis la découverte,

dans la région de Suez, d'une cache contenant de stupéfiants pour une valeur d'un million de livres égyptiennes.

D'autre part, l'Assemblée nationale a approuvé un projet de loi déclarant le trafic de drogue « crime contre la sécurité de l'Etat ». Enfin, il serait question d'assimiler ce trafic à un crime passible de la peine capitale.

Madrid: Protestations contre les USA

Pour protester « contre la menace d'agression américaine à Cuba », des étudiants et des ouvriers madrilènes se sont réunis mardi devant l'Ambassade des Etats-Unis.

D'autre part, deux cents Espagnols de diverses tendances idéologiques ont adressé une lettre à l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid pour lui expri-

mer « leur inquiétude devant la possibilité d'une nouvelle agression américaine contre Cuba ».

La lettre fait état du « mépris des Etats-Unis pour la dignité et la souveraineté des autres peuples » et des « méthodes de violence qu'ils emploient pour assurer leur domination sur de vastes régions du tiers monde ».

Incidents dans une ville polonaise

Des incidents ont eu lieu mercredi et jeudi derniers à Brzeg, ville de 35 000 habitants situé à mi-chemin entre Opole et Wroclaw, à la suite de l'expulsion de leur logement de cinq prêtres. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées.

Les cinq prêtres, vicaires d'une paroisse de Brzeg, avaient reçu l'ordre de quitter l'immeuble de deux étages, propriété de l'Etat, qu'ils occupaient et que les autorités municipales

avaient décidé de transformer en dispensaire. Ils refusèrent et firent part de la décision des autorités aux fidèles qui vinrent monter la garde devant l'immeuble. Jeudi dernier, près de 3 000 personnes se trouvaient devant le bâtiment lorsque la police vint prendre possession des locaux. Le journal local « Trybuna Polska » affirme que les manifestants étaient tous « des provocateurs et des garnements » qui seront « châtiés ».

EN QUELQUES LIGNES...

● Marseille. — Des gangsters se sont emparés, mardi matin, dans la banlieue de Marseille, de la paie des ouvriers de la Compagnie Sud-Aviation, soit environ 450 000 fr., après avoir tiré délibérément sur les deux policiers en uniforme de l'escorte. Ils avaient mis en œuvre des moyens importants pour réaliser leur forfait: quatre véhicules dont deux camions, plusieurs tireurs armés de pistolets mitrailleurs, des dizaines de cartouches brûlées.

● Paris. — Les dirigeants de la Régie Renault ont accepté les propositions soviétiques en vue d'un accord de coopération pour la production d'automobiles en URSS. L'accord porte sur la « reconstruction » de l'usine Moskvitch et entraînera d'importantes fournitures de matériel, pour plusieurs dizaines de milliards de francs. L'accord doit cependant être négocié dans le détail avant d'être signé.

● Aoste. — L'avocat Bionaz, démocrate-chrétien, a été élu président de la « junte » (gouvernement local) de la région autonome du val d'Aoste par 19 voix sur 19 votants. Les neuf conseillers communistes et les sept conseillers de l'Union valdotaine (autonome) n'ont pas participé au vote. Cette élection met fin, du moins provisoirement, à la crise qui s'était ouverte au sein de la « junte », à la suite du retrait des socialistes de la coalition de gauche, en vue de former une nouvelle coalition de centre-gauche avec les démocrates-chrétiens.

● New York. — Environ 4 000 adolescents de 14 à 18 ans ont provoqué une série de désordres à Coney Island, une plage de la banlieue de New York dotée d'un parc d'attractions. Il n'a pas fallu moins de 200 agents de police pour rétablir l'ordre. Apparemment, les jeunes gens voulaient seulement fêter cette fin de week-end férié qui marque le début de la saison estivale.

● Bucarest. — M. Simulesco, ministre des Chemins de fer de Roumanie, a été mis à pied, à la suite d'un accident qui, dans les environs de Bucarest, a fait 38 morts et 65 blessés.

● Bruxelles. — Le Gouvernement belge, s'élève contre la décision des autorités de Léopoldville de déclarer persona non grata M. Alain Rens, secrétaire à l'Ambassade de Belgique dans la capitale congolaise.

● Bruxelles. — Menace de lock-out à la Sabena, où le personnel navigant est en grève depuis lundi matin.

● Recife. — Après 72 heures de pluies torrentielles, on a dénombré 59 morts, pour la plupart des enfants, 60 disparus et 13 000 sans-abri.

● Hué. — La radio de Hué a été remise, mardi, aux autorités provinciales. Deux heures avant l'expiration de l'ultimatum adressé au Comité de lutte étudiantin, les étudiants ont accepté les conditions posées par le colonel Khoa, chef de province. Cette capitulation apparente des étudiants fait suite à un appel adressé au Comité de lutte par le vénérable Tri Quang, qui a demandé de ne pas résister par la force aux ordres du colonel Khoa.

● Tokyo. — Mardi soir, plus de 13 000 personnes ont protesté à Yokosuka, contre l'arrivée du sous-marin atomique américain « Snook », dans le port de la cité.

● Naples. — Deux jeunes gens, Antonio Bruno, 24 ans, et sa fiancée Rosetta Calascione, 22 ans, ont été tués à coups de fusil, dans des circonstances mystérieuses, par un jeune touriste Autrichien qui a été arrêté peu après.

● Little Rock. — M. Fulbright, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, a reproché à l'administration de vouloir obtenir un succès militaire au Vietnam et a estimé que pour cela il faudrait envoyer « 400 000, 600 000, 800 000 ou peut-être même un million d'hommes » dans ce pays.

● Léopoldville. — Au terme de cinq minutes de délibération, un tribunal militaire d'exception a condamné à mort les quatre conjurés de la Pentecôte, MM. Anany Kimba, Bamba et Mahamba. Le visage et les bras tuméfiés, les cheveux gris de poussière, les quatre accusés ont comparu enchaînés sur le perron du mess des officiers du camp.

● Hué. — Des centaines de jeunes bouddhistes ont attaqué, mercredi, le Consulat des Etats-Unis à Hué et bouté le feu au bâtiment.

● Paris. — Le « cascadeur » Gil Delamare a trouvé la mort, mardi soir, au cours du tournage d'un film, près de Paris. Il devait imiter un accident de voiture.

FRANCE: LA FÉDÉRATION ET LES COMMUNISTES

A lire ou à entendre certains commentaires, nous pourrions croire qu'en face de la lettre du Parti communiste, adressée à la Fédération de la gauche, en mars dernier, il n'y avait pour cette dernière que deux possibilités, un oui total et un non tout aussi absolu. C'est-à-dire qu'on ne lui laissait le choix qu'entre le ralliement pur et simple à une procédure fixée unilatéralement par le Parti communiste et l'alignement sur la position prise par M. Lecanuet lorsqu'il fit savoir son refus de toute association avec les communistes. La réponse en de tels termes n'aurait pas aidé à la lutte contre le pouvoir personnel.

Car, s'il existe des équivoques, il nous permettra d'en soulever une qui nous paraît majeure. Veut-on réellement renverser le gaullisme et lui substituer une majorité de gouvernement disposant d'un programme accepté par la majorité des Français parce qu'acceptable pour elle? Si oui, que signifie alors le jeu des exclusives

et des interdits? Et en quoi ce jeu est-il possible alors que nous ne disposons pas, en matière de programme capable d'unir, d'autres éléments que les options et les propositions sur lesquelles l'union avait été possible pour l'élection présidentielle?

Ce serait, paraît-il, une façon d'éviter le problème que de renvoyer les décisions définitives de la fédération en ce domaine après qu'elle aura elle-même élaboré son propre programme. Mis à part le fait qu'on ne peut contester qu'une organisation nouvelle a besoin d'un délai raisonnable pour rassembler les apports des familles qui la constituent, il n'est pas possible d'ignorer les périls menaçant en permanence l'avenir des programmes communs. Les expériences du passé nous ont appris qu'il fallait agir avec sérieux et chercher à prévoir ce qui peut devenir ensuite la source ou le prétexte de désaccords graves en trouvant, avant d'aller à

la bataille électorale, les compromis nécessaires.

Se réunir autour d'une table et se déclarer d'accord sur quelques formules, aussi généreuses que générales, n'est pas une méthode garantissant la durée et la stabilité et, par conséquent, acceptable pour les Français.

En revanche, l'affirmation progressive d'un certain nombre d'idées et de solutions élaborées avec soin et la constatation, au fur et à mesure de cette affirmation, des concordances entre l'opinion des uns et celle des autres paraissent le moyen le plus sûr de faire progresser les choses et de dégager à la fois le contenu d'un programme réel et les alliances qui l'accompagneront naturellement.

Car il serait bien extraordinaire qu'on puisse refuser, à quiconque se serait déclaré d'accord sur un programme bâti de façon aussi sûre et aussi précise, le droit de s'associer à la bataille commune. **Claude Fuzier.** (Tiré du « Populaire ».)



Manifestation contre la guerre au Vietnam

Des Américains ont manifesté, lors du week-end de Pentecôte, contre la guerre au Vietnam; ils ont défilé dans les rues de New York en habits blancs et portant des masques de tête de mort (notre béliou).

Gardez votre indignation pour autre chose, M. Heurtebise!

Coucou, le voilà! Il s'agit d'une ancienne connaissance qui, assez régulièrement, administre, dans un quotidien du matin genevois, une volée de bois verts à ceux dont les opinions ne peuvent pas être agréées par Son Inattaquable Majesté.

L'autre jour, c'était au tour de nos instituteurs et professeurs, qui se sont publiquement prononcés sur l'abominable guerre au Vietnam, de recevoir les honneurs du prolix sermonneur.

En effet, prenant prétexte d'un crime odieux, commis par des fanatiques détraqués, Heurtebise saisit l'occasion de s'en prendre au corps ensei-

gnant signataire de la démarche que l'on sait, en tenant notamment les propos que voici :

« ... Il me plairait assez que nos régents helvétiques, si prompts à s'indigner de ce qui se passe sous d'autres cieux, réfléchissent un brin au drame que nous conte la presse.

» Ceux d'entre eux qui ont gardé quelque sens du ridicule sentiront peut-être celui qui rejallit sur leurs constantes protestations. Ils auraient alors assez de travail à faire chez nous pour s'occuper, avant de s'aller targuer dehors de notre prétendue supériorité morale et civilisée et d'en faire étalage...

» Mais la plupart de nos défenseurs helvétiques de ce qu'ils appellent, en leur jargon, les libres droits de l'homme et de la démocratie, sont insensibles à l'humour. Ils le prouvent d'ailleurs par leurs protestations constantes et publiques, qui vont s'adressant aux Amériques du Nord comme aux Afriques du Sud, en passant par d'autres cieux. »

Eh bien! essayons de ne pas tomber dans le même travers dont est constamment affligé notre contradicteur. Sans être particulièrement « tordu », affirmons tout de même qu'il faut bien s'appeler « Heurtebise » pour faire semblable relation entre une affaire consternante commise chez nous et une attitude, parfaitement digne, des responsables de l'instruction des jeu-

nes. En quoi, je vous le demande, peut-on reprocher à nos éducateurs de jeter un cri d'alarme parce qu'ils ne pourront jamais admettre que les haines partisans puissent choisir comme victimes des petits innocents?

Cependant, mon cher contemporain, puis-je vous suggérer une protestation solidaire qui, pour une fois, nous permettrait de tomber d'accord?

Que pensez-vous des décisions de la Police fédérale (heureusement rapportées par le Conseil fédéral) envers les enfants victimes de la brutalité collective au Vietnam, venus chez nous pour vivre momentanément sous des cieux meilleurs?

N'estimez-vous pas que, vis-à-vis du monde, nos gendarmes de palais sont infiniment plus dangereux pour la réputation de la Suisse — réputation à laquelle nous tenons, vous et moi — que le fameux appel demandant à ceux qui en ont le pouvoir de cesser cette aventure abominable qu'est la guerre?

Et si, tous ensemble, nous nous attaquons à cette tâche indispensable chez nous : humaniser certains bureaux officiels afin que de telles mesures ne puissent plus être prises, nous aurions fait au moins les uns et les autres un bon travail.

La tâche est immense. Qui voudra être parmi les ouvriers? Alors?...

R. BERTHOLET,
conseiller national.

pourquoi pas



Jimmy Williams était un Noir de l'Alabama; on l'avait envoyé se battre au Vietnam du Sud sous le prétexte que la civilisation occidentale était menacée par le Vietcong et le communisme chinois. Il y a trouvé la mort, comme beaucoup de ses frères de couleur. On a ramené sa dépouille mortelle dans sa ville. Depuis lors, sa famille se bat, non plus pour sauver la civilisation en péril, mais pour lui trouver une sépulture décente. Les autorités de Vetumpka déclarent qu'il ne reste plus de place en dehors du coin réservé aux indigents, dans le cimetière local. Sa mère a tenté une démarche en vue de le placer dans un autre cimetière sans plus de réussite, car on lui a répondu qu'il était réservé aux Blancs.

Maintenant, l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur tente de lui trouver une sépulture en dehors des frontières de l'Alabama. Pendant ce temps, le Gouvernement américain continue d'envoyer des Noirs se faire tuer au nom de ce que vous savez, ou plutôt de ce que l'on tente de vous faire croire!

FRÉDÉRIQUE.

Barcelone: En liberté provisoire

L'étudiant Joaquin Boix, dont l'arrestation, le 6 mai, avait provoqué, cinq jours plus tard, la manifestation de 150 prêtres catalans à Barcelone, a été libéré, mardi, en même temps que deux autres délégués du « Syndicat démocratique des étudiants » (SDE) arrêtés le même jour. J. Boix avait été arrêté en même temps que sept autres délégués de Barcelone et accusé d'association illicite. Il aurait été l'objet de mauvais traitements à la prison. Pour le moment, de même

qu'E. Manzano et M. Rodriguez, il n'est qu'en liberté provisoire et devra, jusqu'à son procès, se présenter tous les quinze jours à la police.

Trois autres délégués du SDE, arrêtés également le 6 mai, restent détenus en attendant le procès. Deux autres avaient été mis hors de cause et libérés le 9 mai. Il faut espérer que le tribunal se montrera clément envers eux à la suite de l'émotion suscitée dans le monde par ces arrestations.